



Vente d'une propriété familiale donnée hors part

Par **verpal**, le **09/11/2010** à **14:26**

Mon grand Père a donné à mon oncle la maison familiale avec un parc de 4ha au prix de la terre agricole sans tenir compte de la valeur de la maison pour que celle-ci reste dans la famille...

Mon oncle étant décédé il y a 15 ans, ses héritiers (mes cousins) ont décidé de la vendre au prix fort sans essayer de la transmettre à un membre de la famille pour conservé la maison à quelqu'un de la famille...

Malgré de nombreuses relances mes cousins ne veulent pas donner d'information à la famille ni sur le prix ni sur les conditions.

Ils outrepassent la volonté de nos ancêtres qui étaient que cette maison reste les racines et le berceau d'une famille.

Est ce que les petits enfants de mon grand père ont des droits de préférence ou d'information ? Est ce que si il y a vente on peut la casser..?

Que peux ton faire pour que cela reste dans la famille ? Y a t-il une règle pour déterminer un prix familial ?

Merci pour votre aide